

Commission nationale indépendante de reconnaissance et de réparation des préjudices subis par les Harkis, les autres personnes rapatriées d'Algérie anciennement de statut civil de droit local et les membres de leurs familles (CNIH)

PRIX DU GÉNÉRAL FRANÇOIS MEYER 2024

Mémoires Vivantes des Harkis

DOSSIER DE PRESSE



01. LES LAUREATS

- ***Prix général : Lucie PEYTERMANN***
 - Présentation de la lauréate
 - Présentation de son travail journalistique
 - Entretien avec la lauréate
- ***Prix de la promotion de la mémoire des Harkis : Michel MESSAHEL***
 - Présentation de l'auteur
 - Présentation de son œuvre
 - Entretien avec l'auteur

02. LE PRIX

- ***Présentation du Prix et du Général François Meyer***
- ***Le jury***
- ***Les candidats***
 - Productions écrites
 - Productions audiovisuelles et Autres

03. LA CNIH

- ***Présentation du travail de la CNIH***
- 

I- LES LAUREATS

PRIX GÉNÉRAL

Lucie PEYTERMANN, Série de reportages et Blog pour l'AFP

PUBLICATIONS

ENQUETES

- Série de reportages long format pour l'AFP au Rwanda, sur les conséquences du génocide des Tutsi et la question de la justice envers les génocidaires réfugiés en France, mars 2021 :
 - « De la France aux collines rwandaises, le combat d'un couple pour traquer les génocidaires »
 - « Cicatrices et espoirs des Rwandais nés des viols du génocide »
 - « Rwanda : dans l'abîme du génocide, l'extraordinaire survie à l'innommable d'Albertine »
- Enquête pour l'AFP réalisée pendant un an en France, deux reportages longs formats, novembre 2023 :
 - « De guérisseurs à conseillers sportifs, l'univers secret des marabouts en France »
 - « Un « engrenage » : d'ex-footballeurs témoignent de l'emprise de marabouts »
- Enquête long format pour l'AFP au Sénégal sur l'augmentation des persécutions visant les jeunes homosexuels, publiée en juillet 2022 :
 - « Pour les homosexuels au Sénégal, une vie empêchée »
- Enquête long format pour l'AFP en Iran, sur le combat d'Iraniennes pour décrocher des métiers intéressants et valorisants, malgré les lendemains incertains, avril 2020 :
 - « En télétravail, des Iraniennes luttent pour garder job et statut malgré le Covid-19 »
- Grands reportages publiés en *Une de Libération* en mars 2016, à l'issue de trois ans d'enquête au sein d'une famille de talibans afghans à Karachi (au Pakistan), sur l'univers secret des femmes de talibans
 - « La vie tourmentée des filles de talibans »
 - « La maison de mon mari est ma maison pour la vie »
- Enquêtes longs formats sur 3 ans pour *Libération* au Pakistan sur les victimes de fausses accusations de blasphème, et sur les crimes d'honneur contre les femmes, mars 2015.

DOCUMENTAIRES (CO-REALISATION)

- *La guerre des drones*, Canal Plus, 2014 (sur les victimes civiles des bombardements de drone de la CIA dans les zones tribales pakistanaises).
- *La revanche du troisième genre*, ARTE, en sélection officielle en 2014 du FIGRA (sur le combat des transgenres pour leurs droits au Pakistan).

LIVRES

- Enquête sur les persécutions contre la minorité chrétienne du Pakistan, *Livre noir de la condition des chrétiens dans le monde*, XO éditions, octobre 2014.
- *Anibaara!* Atlantica Séguier, 2002 (sur le Burkina Faso/Mali)



Lucie Peytermann est une journaliste franco-suisse, exerçant depuis plus de vingt ans.

- Elle entre à **l'Agence France-Presse (AFP)** en 2000, après des études d'histoire et de journalisme à Bordeaux.
- D'abord basée en France et couvrant l'actualité politique à l'Assemblée nationale, elle s'installe à Nairobi entre 2005 et 2009 et devient reporter spécialisée dans l'Afrique de l'Est, la Corne de l'Afrique et l'océan Indien pour l'AFP.
- Entre 2011 et 2016, elle a vécu et travaillé comme journaliste indépendante au Pakistan. Elle y assure la **correspondance du journal Libération** notamment pour la rubrique *Grand angle*, du quotidien suisse *Le Temps*, ainsi que de plusieurs médias audiovisuels francophones (*France 24*, *TSR*, *BFM-TV*, *Europe 1*).
- Entre 2017 et 2024, elle est reporter au service International de l'Agence France-Presse à Paris.
- Elle est depuis septembre journaliste au desk international de l'AFP avant de prendre en février 2025 la direction du bureau régional de l'AFP en Afrique de l'Ouest.
- Depuis plusieurs années, elle s'est spécialisée dans les questions mémorielles en France liées à l'Algérie, au Rwanda et au Sénégal.
- Elle a été deux fois finaliste du **prix Albert Londres** notamment pour des reportages sur l'univers des femmes de talibans. Elle fut finaliste du **prix Bayeux des correspondants de guerre** pour des reportages en Somalie, et finaliste du **prix de la presse diplomatique** pour son travail en 2021 sur le génocide des Tutsi et les questions mémorielles entre la France et le Rwanda.

PRESENTATION DE SON TRAVAIL JOURNALISTIQUE

Lucie Peytermann est récompensée pour une [série d'enquêtes et reportages exclusifs](#) ainsi que pour le [blog AFP-Making of](#), fruits d'un travail de longue haleine de plus de quatre ans mené par la journaliste sur la question des [cimetières de fortune d'enfants Harkis en France](#) :

« La douloureuse mémoire des enfants morts dans les camps de Harkis sort de l'oubli », [ENQUETE EXCLUSIVE AFP](#), septembre 2020. [Lien vers l'enquête AFP](#).

« En France, début de fouilles historiques sur les traces de tombes d'enfants harkis ». Reportage AFP, février 2022. [Lien vers le reportage AFP](#).

« En France, la douleur d'une fille de Harkis face à la tombe enfin retrouvée de sa sœur ». Reportage AFP, avril 2023. [Lien vers le reportage AFP](#).

« Cimetière d'enfants harkis: "Il était temps de retrouver ces tombes, pour les familles" ». Entretien AFP avec l'historien Abderahmen Moumen, avril 2023. [Lien vers l'entretien AFP](#).

« Les tombes d'enfants disparues, douleur enfouie des harkis ». Blog AFP Making Off, avril 2023.



La première enquête, publiée en septembre 2020, exclusive et au long cours, menée pendant huit mois pour l'AFP, a [révélé l'existence en France de cimetières de fortune d'enfants harkis, abandonnés et jusque-là oubliés, où ont été enterrés, sans sépulture décente, des dizaines d'enfants](#) de familles harkies, décédés lors de leur passage dans des [camps gérés par l'armée française](#) au [début des années 60](#).

Cette enquête, qui a aussi révélé la [surmortalité infantile due aux conditions indignes de vie de ces familles](#) parquées dans ces camps, a [conduit le gouvernement français à prendre la décision sans précédent de mener des fouilles historiques](#) pour localiser ces cimetières. Ces fouilles ont permis en 2023 de retrouver un cimetière oublié et les tombes d'enfants et bébés morts dans le camp harki de Saint-Maurice-l'Ardoise (Gard).

Le travail d'enquête pendant [plus de 4 ans](#) de Lucie Peytermann (de 2020 à 2024), mené avec l'aide des familles, d'historiens et le travail inlassable d'associations dédiées à la mémoire des harkis, a permis de [faire la lumière sur cette page sombre et méconnue de l'histoire franco-algérienne](#).

[Qu'est-ce que le camp de Saint-Maurice-l'Ardoise ?](#) Ouvert en octobre 1962, le camp de transit et de reclassement de Saint-Maurice-l'Ardoise, géré par l'armée française et prévu à l'origine pour 400 personnes, accueille rapidement plus de 5 000 Harkis et leurs familles, sous des tentes dans un premier temps. Les conditions de vie sont déplorables et traumatisantes, caractérisées par le froid, l'isolement et le manque d'accès aux ressources (eau, électricité,...), en particulier au cours des hivers de 1962 et 1963.



La première enquête AFP, moteur d'action et de réveil des consciences

Suite à une enquête de huit mois, et après avoir mené des entretiens avec des historiens et des acteurs associatifs, Lucie Peytermann écrit un premier article en septembre 2020 où elle révèle la [surmortalité infantile](#) des camps et l'existence d'un cimetière caché. L'article contribue largement à faire connaître le sujet, des témoignages affluent, et [deux ans plus tard, des premières fouilles officielles](#) sont engagées par le secrétariat d'État.



"Le drame est doublé d'une autre tragédie: avec le temps, les cimetières de ces enfants inhumés sans sépulture décente ont disparu sous les herbes folles, les ronces ou les vignes, fantômes d'un passé traumatique que les familles d'anciens Harkis ont enfouis au plus profond d'elles mêmes et que la société française a oubliés." (extrait de l'enquête AFP).



En France, la douleur d'une fille de Harkis face à la tombe enfin retrouvée de sa sœur

A la suite de la publication de sa première enquête, des familles, qui parfois ignoraient tout du sort de leur frère ou sœur disparu bébé, ou au contraire qui le cherchait depuis des années, ont contacté la journaliste. Dans le but de [donner la parole aux familles](#) et de faire connaître leur douleur enfouie, elle écrit un reportage exclusif aux côtés de Malika Tabti, lorsque pour la première fois cette dernière se retrouve face au cimetière de Saint-Maurice-l'Ardoise dans lequel sa sœur a été inhumée. Elle y dépeint [la détresse et l'incompréhension](#) de cette famille mêlées à l'apaisement d'avoir identifié le lieu d'inhumation de leur sœur.

"Ma mère nous a toujours parlé du traumatisme de la perte de Malika, mais elle ne saura jamais que le cimetière a été retrouvé", souffle-t-elle. (extrait du reportage AFP).

ENTRETIEN AVEC LA LAUREATE, LUCIE PEYTERMANN

1 - L'ensemble de vos enquêtes concernant la question des cimetières de fortune d'enfants harkis en France, et en particulier celui de Saint-Maurice-l'Ardoise, s'étale sur plus de quatre ans. Vous mentionnez notamment la bataille que cela a été pour assurer une réponse étatique à la suite des révélations faites dans l'AFP. D'où avez-vous tiré votre détermination ?

La découverte du cimetière de Saint-Maurice-l'Ardoise est en effet l'aboutissement pour moi de plusieurs années d'enquête, menées avec l'aide d'historiens et le travail inlassable d'associations dédiées à la mémoire des Harkis, pour faire la lumière sur cette tragédie méconnue et ce scandale d'Etat. Tout du long, j'ai eu le sentiment d'être engagée dans une course contre la montre - car les témoins encore vivants sont de plus en plus rares - et de vivre l'Histoire en marche.

En réalisant cette enquête, j'ai d'abord voulu faire connaître la tragédie des enfants et bébés harkis, morts pendant leur passage dans des camps gérés par l'armée française dans les années 60, et enterrés dans des cimetières de fortune... puis tombés dans l'oubli. Il me paraît tellement crucial de retrouver et restaurer leur mémoire disparue. Les témoins de cette histoire, notamment les mères, sont peu à peu en train de disparaître. Ce traumatisme pour leurs familles qui n'ont pas pu les pleurer s'est ajouté au traumatisme de leur exil et de leur accueil aux conditions très dégradées en France, dans le dénuement des camps.

Quand après ces longs mois d'enquête, j'ai révélé cette surmortalité infantile - ces près de 200 nouveaux nés ou très jeunes enfants morts lors de leur passage à Rivesaltes, Saint-Maurice l'Ardoise et d'autres camps de Harkis, et enterrés dans des conditions indignes de la République - un choc et une révolte m'ont ébranlée en tant que citoyenne de ce pays.

Ces sentiments ne m'ont pas quittée et portée depuis pour raconter cette histoire, surtout depuis que j'ai rencontré les familles qui se battent courageusement pour sortir de l'oubli leurs proches décédés dans ces camps. C'est pour elles, et pour leur confiance et celles des associations, que je me suis battue pour réaliser ces nombreux reportages.

2 - Vous avez fait part à plusieurs reprises de votre engagement pour les droits de l'Homme et plus précisément de l'importance de recueillir la parole des femmes, comme vous l'avez fait lors de vos années de reportage quand vous travailliez pour le journal *Libération* au Pakistan, et pour l'AFP en Iran, dans les Kivus, au Soudan du Sud, au Kenya, ou récemment auprès de jeunes femmes ukrainiennes violées par des soldats russes. Dans quelle mesure cette enquête s'inscrit-elle dans la continuité de vos convictions ?

En effet, en 2019/2020, avant même d'avoir connaissance de la douloureuse histoire des cimetières de fortune, je m'étais d'abord intéressée à la question harkie au sein de mon service à l'AFP, où nous recevions des communiqués d'associations sur leur combat. Je me suis alors rendue compte que sur les injustices et les combats menés ou restant à mener pour réparer la mémoire, c'était surtout les hommes, les combattants harkis encore vivants, puis leurs fils devenus après eux leaders ou porte-parole d'associations qui s'exprimaient, mais que l'on entendait presque jamais la parole des femmes : les épouses de Harkis, les filles de Harkis, leurs vécus et leurs histoires étaient injustement tus et confisqués - en dehors des remarquables travaux de l'historienne Fatima Besnaci-Lancou qui a beaucoup travaillé avec ces femmes et leur a consacré des livres -, et en tant que femme et journaliste, cela m'a énormément touchée.

Au départ, je voulais faire un reportage sur la parole de ces femmes. J'ai commencé à faire des recherches sur les Harkis et lu des travaux de l'historien Abderahmen Moumen. C'est en prenant contact avec lui que j'ai découvert avec stupéfaction le travail qu'il menait : la découverte d'un cimetière au sein du camp de Rivesaltes, où de nombreux enfants décédés dans le camp avaient été enterrés à la va vite, parfois par des militaires, en dehors de toute légalité. Pendant huit longs mois en 2020, j'ai échangé avec l'historien et enquêté sur ces cimetières de fortune de Rivesaltes et de Saint-Maurice, remontant un fil qui m'a menée à publier en septembre 2020 une enquête exclusive sur ce sujet qui n'avait jamais été révélé par un média français ou étranger. J'ai pu retrouver et interviewer la mère d'un de ces bébés morts lors de son passage au camp de Rivesaltes, ainsi que plusieurs sœurs d'enfants décédés à Rivesaltes et St-Maurice, donc finalement j'ai pu recueillir la parole de ces femmes et filles de Harkis...

3 - A l'image de nombre de vos reportages, cette enquête est le résultat d'un travail au long cours au cours duquel vous suivez les témoins sur plusieurs mois et années. Le 6 avril 2023, vous étiez en exclusivité en reportage sur le site du cimetière aux côtés de Malika, qui pour la première fois s'est retrouvée là où sa sœur, alors bébé - c'était en 1963 - a été inhumée, vraisemblablement morte de la rougeole. Dans quelle mesure le fait de suivre pendant longtemps ces témoins fait-il émerger un sentiment de responsabilité ?

Le reportage aux côtés de Malika a en effet était poignant... car j'avais appris à connaître Malika, une femme forte et engagée, et j'étais bouleversée par sa douleur et son émotion, mais aussi par l'apaisement qu'elle ressentait d'avoir enfin identifié le lieu d'inhumation de sa sœur, 60 ans après, et alors que sa famille avait bien tenté dans les années 90 de retrouver le lieu, en vain. Nous avons un lien spécial avec Malika car c'est en lisant mon reportage AFP de 2022 annonçant la décision des fouilles qu'elle avait appris la nouvelle de ces fouilles historiques et l'espoir de retrouver sa sœur.

Ma détermination à aller au bout de ces enquêtes a donc encore plus grandi quand je suis partie à la recherche des proches de ces enfants, qui étaient souvent sous le choc, très émus, dans l'incompréhension et le sentiment d'injustice quand je leur apprenais cette réalité : que ces enfants avaient été enterrés par leurs proches, ou par des militaires, dans les camps mêmes ou dans des champs à proximité. Sans sépulture décente et, pour la grande majorité, sans plaque nominative. Certains proches les cherchaient depuis des années mais s'étaient heurtés au silence et aux non-réponses de l'armée ou l'administration françaises.

Et plus je retrouvais et rencontrais à travers la France ces familles, plus j'ai pris conscience de ma responsabilité de journaliste d'aller au bout de cette enquête, à faire que ces cimetières soient enfin retrouvés et a minima sanctuarisés, pour rendre un hommage digne à la mémoire de ces enfants, apaiser leurs proches et leur permettre de faire enfin leur deuil.

4 - De manière plus générale, quelle est l'origine de votre intérêt pour les questions mémorielles en France, en particulier liées au Sénégal, au Rwanda, et à l'Algérie ?

Je trouve ces sujets cruciaux pour nos sociétés, passionnants et vraiment de la responsabilité des journalistes d'enquêter et rappeler les drames, les dénis et les hontes qui peuvent se transmettre de générations en générations. Nous devrions - dans un monde idéal - pouvoir tirer les leçons des drames de l'Histoire pour ne pas les reproduire et pour cela il faut connaître la vérité historique...

Concernant l'Algérie et le Sénégal, je pense sincèrement qu'il n'y aura pas de « mieux vivre ensemble » dans notre société française sans que les drames, les injustices, les tabous mémoriaux liés aux violences des périodes de colonisation et de décolonisation ne seront pas réouverts, étudiés, que les responsabilités ne seront pas reconnues et pointées, comme le travail crucial qui reste à faire sur l'exécution en 1944 dans le camp de Thiaroye, près de Dakar, sur ordre d'officiers de l'armée française, de dizaines de tirailleurs africains rapatriés, qui réclamaient leurs arriérés de solde.

En France, la manière dont les autorités militaires de l'époque ont accueilli ces familles harkies dans ces camps dans les années 60 et la manière dont ces enfants et bébés morts ont été enterrés, puis oubliés, étaient indignes de la République française. Aujourd'hui, certains de ces descendants de Harkis, des frères et sœurs de ces enfants, découvrent complètement le drame qui s'est joué dans leur famille à l'époque. Il me semble de notre devoir de les informer, de recueillir leur parole et de leur permettre de connaître la vérité.

Concernant le Rwanda, cela fait 19 ans que je travaille sur le génocide ayant visé la minorité tutsi, depuis que j'ai été basée comme reporter pour l'AFP à Nairobi en 2005 d'où nous couvrons le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) et l'actualité du Rwanda. C'est pour moi un sujet abyssal, pour lequel il faut je crois des années d'interviews, de lectures, de travail pour commencer à l'appréhender correctement, et je trouve essentiel de participer au devoir de mémoire, de recueil de la parole des rescapés, et de couvrir la question fondamentale de la justice, notamment en couvrant les procès de présumés génocidaires réfugiés en France. La communauté internationale a abandonné le Rwanda en 1994 face à l'effroyable. En raison des liens historiques entre Paris et le régime du président hutu rwandais de l'époque qui a orchestré le génocide, nombre de génocidaires ont trouvé refuge en France, après 1994, et bénéficié pendant des années d'un accueil complaisant.

Pour toutes ces raisons, en tant que journaliste française, je ressens la responsabilité, tout autant que l'humilité nécessaires pour travailler sur ces sujets, mais aussi l'importance de le faire et sur le temps long. Plus personnellement, j'ai toujours été révoltée par l'injustice en général, et il faut avancer sur ces sujets mémoriaux pour lever une à une ces terribles injustices, réparer petit à petit et regarder notre histoire en face.

5 - Comment avez-vous vécu l'ouverture des fouilles ?

Durant votre enquête, vous avez notamment été aidée par des associations dédiées à la mémoire des Harkis. Pouvez-vous nous en dire plus sur la collaboration entre les différents acteurs qui a permis la reconnaissance de la tragédie du cimetière de Saint-Maurice-L'Ardoise ?

Quand le secrétariat d'Etat aux Anciens combattants et à la Mémoire m'a annoncé début 2022 que finalement ils avaient pris la décision de mener ces fouilles historiques, je n'y croyais pas... J'étais tellement heureuse, pour les familles et les associations.

Car après la publication de mon enquête en septembre 2020, beaucoup de gens s'étaient efforcés de m'expliquer qu'il était impossible de retrouver des ossements, a fortiori d'enfants, après tout ce temps. Et le gouvernement affirmait qu'il était hors de question d'ouvrir des fouilles.

Mais les associations et moi, nous avons refusé de lâcher l'affaire, et j'avais continué de mon côté à interroger régulièrement le secrétariat aux Anciens combattants.

Après l'annonce surprise du gouvernement, une première campagne de fouilles est effectuée à l'hiver 2022 par deux éminents archéologues de l'Inrap, sans résultat. L'archéologue Patrice Georges-Zimmermann reste néanmoins convaincu d'avoir identifié le site. La suite lui donnera raison: de nouvelles recherches, effectuées quelques centaines de mètres plus loin, mèneront à la découverte des tombes et du cimetière en mars 2023. Cette nouvelle que j'apprends par un SMS me laisse complètement sonnée, alors que je suis à mon bureau à l'AFP. A la joie et au soulagement que je ressens d'abord, succède le vertige des implications de cette nouvelle retentissante - mais douloureuse aussi - pour les familles harkies que je suis depuis trois ans et les associations.

Je veux rendre hommage au travail inlassable des associations locales dans le Gard, représentées notamment par Nadia Chouafria et Hacène Arfi. Hacène, figure de la lutte harkie, a pendant des années tenté d'alerter sur l'existence de cimetières sauvages de Harkis dans cette région. Nadia, dont les parents harkis ont vécu dans les camps de Saint-Maurice et celui voisin de Lascours, a de son côté découvert dans des archives locales un dossier attestant de l'existence d'un cimetière à St-Maurice-L'Ardoise, ainsi qu'un document édifiant pour les autorités françaises : le procès-verbal d'un gendarme rédigé en 1979 attestant que les autorités avaient eu connaissance de l'existence de ce cimetière mais n'en avaient délibérément pas informé les familles harkis... Dans mon enquête de septembre 2020, j'ai assumé la lourde responsabilité de révéler dans l'AFP l'existence de ce procès-verbal, et j'ai interrogé les autorités françaises à son sujet. Aujourd'hui, les familles et les associations restent toujours dans l'incompréhension du pourquoi, alors que les corps des enfants auraient encore pu être retrouvés en 1979 et remis à leurs familles grâce aux contacts avec les associations de Harkis, les autorités de l'époque n'ont-elles pas agi ?

Je veux aussi rendre hommage au formidable et patient travail de l'historien Abderahmen Moumen sur la question de ces cimetières, et à son aide et expertise si précieuse depuis presque cinq ans, ainsi qu'à l'investissement remarquable de l'archéologue Patrice Georges-Zimmermann, qui a même été de sa propre initiative faire des recherches dans des archives locales pour affiner sa connaissance du terrain et localiser le cimetière.

Je dois aussi souligner l'engagement et l'implication de l'ancienne secrétaire d'Etat aux Anciens combattants Geneviève Darrieussecq, qui je crois a été sincèrement touchée par les révélations de l'AFP sur ces cimetières et ces enfants, et qui a permis que ce dossier avance, travail qui est poursuivi par l'actuelle secrétaire d'Etat Patricia Mirallès.

Ainsi, fruit d'un patient travail et de la synergie de toutes ces personnes, des familles de Harkis, de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, et du secrétariat d'Etat, les prénoms de certains de ces enfants sortent de l'anonymat. Ils brillent sur des stèles, des tombes rénovées. Des projets de mises en place de mémoriaux sont en cours. Il faut maintenant que les fouilles soient menées au cimetière de fortune du camp de Rivesaltes, où, pendant des semaines de compilation de statistiques à l'été 2020, j'ai recensé que sur les au moins 146 personnes décédées lors de leur passage dans le camp, 101 sont des enfants, dont 86 avaient moins d'un an... Soixante corps - dont ceux de 52 bébés - auraient été inhumés dans le cimetière de fortune du camp. Il faut permettre à ces enfants de sortir de l'oubli et leur rendre un hommage digne.

PRIX DE LA PROMOTION DE LA MÉMOIRE DES HARKIS

Michel MESSAHEL, *Itinéraire d'un Harki, mon père*

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES / TEMOIGNAGES

- *Le Lussac de mon enfance*, L'Harmattan, 2019.
- *Itinéraire d'un Harki, mon père. De l'Algérois à l'Aquitaine. Histoire d'une famille*, L'Harmattan, 3ed, 2022.

ARTICLES DE PRESSE

- "Mon père, ce héros si discret", *Sud Ouest*, septembre 2014.
- "Un livre mémoire des Harkis", *Sud Ouest*, septembre 2017
- "Itinéraire d'un Harki", *Le Résistant*, septembre 2022.
- "L'héritage de nos parents exilés est précieux", *Sud Ouest*, mai 2022.
- "Le travail de Michel Messahel en hommage à son père Harki fait référence", *Sud Ouest*, Janvier 2023.
- "Une stèle en l'honneur des Harkis sera posée lundi", *Sud Ouest*, septembre 2023.
- "Itinéraire d'un Harki, mon père. De l'Algérois à l'Aquitaine. Histoire d'une famille", *Ancrage*, décembre 2022.



Michel Messahel est un fils de Harki, ayant engagé depuis une quinzaine d'années un travail de mémoire.

- Né en 1968, Michel Messahel arrive avec sa famille à Lussac, en Gironde, en 1971, où il réside toujours.
- Il travaille aujourd'hui au sein d'une collectivité territoriale, au conseil départemental de Gironde.
- Il fut ouvrier viticole puis vigneron en Gironde.
- Il est engagé depuis de nombreuses années pour le recueil de la parole et la promotion de la mémoire, tant personnelle que collective, des Harkis.
- Ce travail s'est concrétisé par l'écriture de son livre *Itinéraire d'un Harki, mon père*. Il en publie une première version en 2014 qui s'est depuis enrichie au fil des années et de la collecte de nouveaux témoignages.
- La troisième édition de ce livre fut citée comme ouvrage de référence par la *Revue historique des armées* en 2023.
- Le 25 septembre 2023, il prononça un discours à Lussac à l'occasion de la journée nationale d'hommage aux Harkis.

PRESENTATION DE SON OEUVRE

Michel Messahel est récompensé pour la troisième édition de son ouvrage *Itinéraire d'un Harki, mon père*.

Résumé de l'œuvre

Le texte de Michel Messahel est à la [croisée entre le recueil de témoignages, le récit historique, et l'égo-histoire](#). Dans ce récit tantôt intime, tantôt général, mais qui ne renonce jamais à sa propre subjectivité, Michel Messahel pose notamment ces questions douloureuses : « *Pourquoi mon père a choisi de devenir harki en 1956 ? Pourquoi a-t-il rejoint l'armée française ? Comment mes parents ont-ils pu ensuite accepter et supporter de quitter leur terre natale ?* » (p.11).

La première partie traite de la vie dans les villages algériens (en général) et de [l'engagement du père de l'auteur](#) (en particulier) dans une harka, jusqu'au rapatriement de la famille. La seconde partie détaille les [conditions de vie de la famille de l'auteur à leur arrivée en France](#), du passage au camp militaire de L'Ardoise à l'installation à Lussac et ses propres souvenirs d'enfance.



Première partie : L'Algérie

La première partie nous emporte dans l'Algérie rurale précédant la guerre d'indépendance. On y découvre le mode de vie et les traditions, perturbées par l'arrivée de la guerre et d'un choix qui changera la vie de la famille.

L'auteur revient également sur [l'horreur et la violence de la fin de la guerre](#) : comment son père a frôlé la mort, recherché par des membres du FLN, poussant sa famille à fuir l'Algérie en laissant tout derrière eux.

Deuxième partie : La France

Dans la seconde partie, Michel Messahel offre un portrait des conditions d'arrivée et d'installation de sa famille en France.

Le récit est personnel et met l'accent sur [l'aide essentielle de plusieurs individus](#) dont le capitaine Louis Duffau Lagarrosse, ou encore le maire de Lussac, Georges Delord [dans l'intégration de sa famille](#).



Son engagement citoyen



Au-delà de son travail littéraire, concrétisé par deux ouvrages, Michel Messahel est **engagé** pour **faire entendre la parole des Harkis et de leurs descendants**.

Son investissement fut reconnu à l'occasion de la journée nationale d'hommage aux Harkis, le 25 septembre 2023 à Lussac, durant laquelle il eut l'honneur de prononcer un discours.

"Mon père aurait souhaité rester neutre, mais ce n'était pas possible. [...] Pour beaucoup d'Algériens modestes, la situation est peu-à-peu devenue intenable. Ils subissaient des pressions du FLN la nuit et de l'armée française dans la journée. [...] Il a fallu choisir son camp" (extrait de son discours).



Son attachement à son village

La famille de l'auteur s'installa à Lussac à l'été 1971. Avec l'aide du maire de la ville, son père décroche un poste de cantonnier et grimpe progressivement les échelons. Il manifeste aujourd'hui sa **reconnaissance envers sa commune** qui rendit possible l'intégration de sa famille.

"C'est ici à Lussac que mes parents ont retrouvé l'espoir et la sérénité après de sombres années. Au nom des miens, je vous remercie pour cet accueil." (extrait de son discours).

Une volonté de rendre compte de la vérité historique

L'ouvrage de l'auteur fut cité dans la *Revue historique des armées*, revue scientifique d'histoire du ministère de la Défense, couronnée en 1954 par l'Académie française, qui ne tari pas d'éloges concernant le sens de la vérité et de la nuance dominant le travail de Michel Messahel.

"A travers cet ouvrage transparait l'humanisme d'un auteur profondément attaché aux valeurs de la République, conscient de sa propre responsabilité à initier une démarche de réconciliation et qui s'est efforcé d'enquêter avec un maximum d'honnêteté pour livrer ce témoignage éloigné des discours manichéens" (extrait de la Revue historique des armées, 2023).

Une couverture importante dans la presse

Le travail ainsi que le parcours de vie de Michel Messahel ont fait l'objet de **nombreux articles**, en particulier dans le journal *Sud Ouest*, de 2014 à aujourd'hui.



ENTRETIEN AVEC L'AUTEUR, MICHEL MESSAHEL

1 - Quelle a été la genèse de votre volonté de raconter l'histoire de votre famille, et à travers elle, de témoigner pour la mémoire des Harkis ?

J'ai grandi à Lussac, une commune de Gironde, au contact des gens du terroir. Dès trois ans, je suis allé à l'école publique. La vie rurale était mon quotidien. J'entendais le son de la cloche de l'église. J'observais les traditions locales : les vendanges, la fenaïson, la soupe du jimbouira qu'on offre dans mon village après avoir tué un cochon. Si ce mode de vie m'a imprégné de la culture rurale française, je voyais bien que mes parents avaient une origine différente. J'ai alors cherché à savoir d'où je venais.

Mes parents étant discrets et pudiques, ils ne me parlaient pas de leur passé. Vers treize ans, j'ai commencé à questionner mon père, même s'il n'était pas disposé à me répondre. Il m'a fallu user de beaucoup de délicatesse afin de ne pas réveiller chez lui des souvenirs trop douloureux.

C'est aussi en observant et en écoutant simplement mes parents que j'ai recueilli des informations car quelquefois, ils parlaient entre eux de l'Algérie devant mes frères, mes sœurs et moi-même. Parfois, des personnes qui rendaient visite à ma famille ou que je connais à Lussac, des anciens combattants, des collègues de mon père, des élus municipaux, me rappelaient qu'il avait servi l'armée française. Pour commencer à comprendre l'histoire de mes parents, je suis donc parti de ce lien avec l'armée française, puis j'ai étendu mes recherches à l'Algérie française.

À l'histoire personnelle, s'est ajoutée, en arrière-plan, celle d'une guerre tragique, la guerre d'indépendance et le sort terrible des Harkis. Or, je trouvais peu de documentation relative à leur vie quotidienne, avant, pendant et après la guerre. En outre, la plupart des Harkis étaient analphabètes et les témoins directs disparaissaient. Il y avait donc urgence.

J'ai débuté l'écriture du livre sans trop savoir où elle m'emporterait. Le texte partait dans tous les sens. Et puis, à un moment, tout s'est mis en ordre et un fil conducteur s'est imposé.

Au départ, ce récit devait rester confidentiel, mais l'intérêt qu'ont manifesté les premiers lecteurs de ce texte m'a amené à poursuivre ma recherche et à la rendre publique.

2 - Vous affirmez dans votre livre : *"Il n'existe pas une seule histoire de Harkis, mais tellement !"* Comment s'entremêlent pour vous la mémoire individuelle et la mémoire collective ? Quel est l'intérêt de la micro histoire ?

Lors de mon enquête, j'ai découvert que l'engagement de mon père a tenu à peu de choses malgré son amour véritable pour la France. Au départ, il ne souhaitait pas prendre parti, n'ayant rien à reprocher au colon qui l'employait. Mais la terreur imposée par le FLN aux gens du peuple comme lui, pour qu'ils choisissent le camp de l'indépendance, l'a poussé à s'engager pour la France.

Chaque être humain a une trajectoire qui lui est propre, car elle est liée à sa famille, à ses proches, à ses rencontres, à ses déplacements, à ses expériences vécues, etc. Et les Harkis n'y échappent pas.

C'est en enquêtant au plus proche de la vie des gens que la grande Histoire se comprend dans toute sa densité. Cela permet aussi de faire tomber les clichés et de mieux comprendre les événements.

3 - Comment votre famille a-t-elle reçu l'annonce de votre volonté de raconter leur histoire ?

À partir de 2007, je n'arrêtais pas de poser des questions à mes parents sur leur vie en Algérie et je notais leurs réponses.

« *Mais que fais-tu ?* » me demande un jour l'un de mes frères. « J'écris l'histoire de la famille. »
Mon père s'est alors inquiété : « *Fais attention à ce que tu dis et à ce que tu écris* » m'a-t-il prévenu. Le souvenir de cette mise en garde m'a accompagné tout le long de la rédaction du livre, et encore aujourd'hui quand je suis invité à prendre la parole. Elle m'a incité à mesurer mes jugements et mes analyses.
Ma mère me laissait faire et m'encourageait en me prononçant de temps en temps : « *Bonne chance* ». Mes frères et sœurs ne comprenaient pas trop ma démarche. Ils se disaient : « *Mais qu'est-ce qu'il lui prend ?* ».

Eux, étaient préoccupés par leur vie quotidienne. Moi, j'étais surtout animé par le devoir de mémoire. Aujourd'hui, ils pensent que mon travail peut servir à faire tomber certains préjugés et à éviter des amalgames. Car des gens en France confondent les Harkis et les immigrés qui ne sont pas venus en métropole pour les mêmes raisons.

4 - Vous en êtes aujourd'hui à la troisième édition de votre livre, dont vous avez commencé le travail d'écriture en 2007. Vous attendiez-vous à ce que ce travail soit si long ? Pourquoi avez-vous ressenti le besoin d'ajouter de nouveaux témoignages à votre récit ?

Je ne m'attendais pas du tout à autant d'années d'écriture. Quatorze ans ont été nécessaires entre le début de la première édition et la publication de la troisième. Cela s'explique par le fait que le récit s'appuie principalement sur des témoignages oraux. Il a fallu en recueillir suffisamment et voir la cohérence entre toutes ces sources.

J'ai écrit la première édition avec des témoignages de ma famille et de mon entourage. Mais en participant à des salons du livre et à des dédicaces, j'ai rencontré de nombreuses personnes que je ne connaissais pas. Je les ai écoutées, beaucoup d'entre elles avaient besoin de parler de la guerre d'Algérie. Il s'agissait de pieds noirs, d'anciens militaires, de fonctionnaires français qui avaient travaillé en Algérie, d'enfants d'anciens appelés du contingent. Tous ces gens se sont confiés à moi. J'ai entendu des choses très intéressantes qui avaient toute leur place dans mon livre pour l'étoffer et l'affiner.

5 - Votre livre met énormément l'accent sur le rôle de l'humanisme et de la solidarité à petite échelle dans l'intégration de votre famille. Comment percevez-vous l'action individuelle et locale comparée à l'action étatique concernant les Harkis ?

Je crois que l'intégration de ma famille est due en grande partie à tous les gens que mes parents ont croisés sur leur chemin, qui les ont aidés d'une façon ou d'une autre. Bien sûr, mes parents avaient la volonté de s'en sortir et d'aller vers l'autre, et de saisir les mains tendues. C'était une personne qui aidait à rédiger une lettre dans le camp militaire de l'Ardoise (Gard), un voisin qui gardait un des enfants de la famille, un maire qui embauche mon père malgré des réticences de certains de ses conseillers, une voisine métropolitaine qui invite ma mère à un goûter.

L'État n'est pas resté inerte mais les actions qu'il engageait envers les Harkis pour améliorer leur vie quotidienne manquaient terriblement de publicité, si bien que ces-derniers, dont beaucoup, comme on l'a vu, étaient analphabètes, n'étaient pas informés. Et les rares fois où ils l'étaient, constituer un dossier avec toutes les pièces justificatives demandées relevait de l'exploit.

Là où l'État a été déficient, c'est d'avoir tant tardé à parler officiellement de l'histoire des Harkis. Il a fallu attendre 2001 pour qu'un civil, le président Jacques Chirac, institue une journée d'hommage à ces hommes et leurs familles.

6 - Dans une interview donnée au journal *Sud Ouest*, vous parlez d'un "devoir de mémoire" en évoquant l'illettrisme de nombreux Harkis, pour lesquels l'oralité est centrale dans la transmission de la mémoire. Quels autres aspects ont régi votre sentiment de "devoir" ? N'est-il pas également important de conserver cette culture de l'oralité ?

J'ai souhaité qu'on garde non seulement des témoignages sur ce qu'ont vécu les Harkis, mais aussi que les générations suivantes, à commencer par la mienne puissent vivre plus épanouies, dans toute leur dimension citoyenne et personnelle grâce à une réelle connaissance de l'histoire de leur famille, qui va au-delà des idées reçues.

Comment fait-on pour conserver cette culture de l'oralité ? Et peut-on la conserver ? Elle est liée à un style de vie particulier à un moment donné de l'Histoire. La garder dans un contexte différent est difficile. Elle exige des qualités particulières qui se développent à partir d'un manque, celui de la maîtrise de l'écrit, comme le sens aigu de l'observation.

7 - Vous mentionnez à de nombreuses reprises votre attachement pour la France et les valeurs républicaines et regrettez un discours parfois manichéen concernant la guerre d'Algérie et le sort des Harkis. Comment maintenir selon vous une vérité historique nuancée sans nier la souffrance de l'ensemble des Harkis et de leurs familles ? Quelles limites alors de la micro-histoire ?

Je l'ai dit plus haut, j'ai rencontré de nombreuses personnes lors de salons du livre et de colloques. J'ai constaté que l'Algérie française demeure un sujet brûlant. Beaucoup de mes interlocuteurs qui ont vécu cette période étaient à vif. Pas les Harkis eux-mêmes, dont la plupart étaient réfugiés dans le mutisme, mais leurs enfants, des pieds noirs, des militaires, aussi bien de carrière qu'appelés. J'ai entendu : « *On nous a abandonnés* », « *On nous a foutus dehors* », « *Je ne veux pas en parler, car c'est un mauvais souvenir* ». Ceux qui s'exprimaient, pour certains traumatisés, donnaient leur version des faits. Je les écoutais attentivement. J'essayais d'apporter des nuances, de montrer par exemple que les raisons de l'engagement des Harkis variaient d'un homme à l'autre, mais quand je voulais leur expliquer combien les causes et l'enchaînement des faits étaient multiples, c'était quasiment impossible. Eux avaient raison, les autres avaient tort.

J'ai été surpris de voir que des personnes issues de la deuxième génération, même nées en France, toutes communautés confondues, avaient la même vision de l'Histoire que leurs parents. Il est si difficile de se déprendre de l'héritage familial ! Pour ce qui me concerne, je dois dire que l'écriture du livre a changé mon point de vue. Je me suis rendu compte de la complexité de cette page de l'Histoire. Ce fut un long cheminement. Et c'est là peut-être que se trouvent les limites de la micro-histoire : la difficulté de prendre de la hauteur pour écrire un récit commun qu'on pourra transmettre via l'école de la République.

II- LE PRIX

PRÉSENTATION DU PRIX

C'est dans le cadre du [volet mémoriel](#) de ses compétences que la CNIH a travaillé à la mise en place d'un prix qui poursuit deux objectifs :

- encourager le [développement d'une activité intellectuelle promouvant la mémoire et l'Histoire des Harkis](#) ;
- [témoigner de l'engagement et de la qualité du travail](#) de celles et ceux qui traitent, d'une façon ou d'une autre, de cette page de l'Histoire.

Ce prix comporte deux catégories distinctes, l'une générale et l'autre promouvant la mémoire des Harkis, chacune dotée de 5000€ par la Fondation des « Gueules Cassées », et par la Fédération nationale André Maginot.

Le jury a décidé que le prix porterait le nom « Général François Meyer », un homme d'une bonté unanimement reconnue qui se dévoua sans réserve à la cause de ses anciens compagnons d'armes, les Harkis.

QUI ÉTAIT LE GÉNÉRAL FRANÇOIS MEYER ?



01. Enfance

Né en 1933, le Général François Meyer est marqué dans l'enfance par l'exode de 1940 douloureusement vécu par sa famille comme par beaucoup de Français.

02. Etudes et guerre d'Algérie

Il choisit St Cyr après le lycée et participe à la guerre d'Algérie comme jeune officier de spahis entre 1958 et 1962. Il [commande successivement deux harkas](#), d'abord comme chef de commando dans le Djebel Amour puis dans le sud Oranais.

03. Courage et engagement à la fin de la guerre

Au terme du conflit, le lieutenant Meyer regroupe dans un poste militaire français les membres de sa harka qui veulent partir pour la France, [en contradiction flagrante avec les directives officielles](#). Pendant trois mois, il va attendre avec eux un bateau et décidera finalement [d'exfiltrer par ses propres moyens ses hommes et leurs familles vers la métropole](#), ce qui lui vaut de tomber sous la coupe des demandes de sanctions formulées par le ministre des Affaires algériennes.

Il parvient finalement à mettre [350 personnes en sécurité](#) sur la base de Mers-el-Kebir, avant de réussir à les faire embarquer sur un bateau habituellement dédié au transport de moutons...

De retour en France, il consacre son énergie à [chercher des villages français pour les accueillir](#), qu'il trouve finalement en Lozère. Les Harkis qui s'y installent deviennent agriculteurs. Pendant des années, il y passe toutes ses permissions et déploie des efforts inlassables pour aider à leur intégration.

04. Un combat pour la mémoire

Il s'emploiera aussi à [entretenir la mémoire](#) de ses anciens compagnons d'armes, dans la presse et dans des colloques, publiant un livre à leur sujet en 2005.

- Le 20 septembre 2021, le Président Emmanuel Macron lui a remis les insignes du titulaire de la grand-croix de la Légion d'honneur.
- Il est décédé en juin 2022.
- L'histoire de François Meyer nous raconte bien plus que la vie d'un homme : elle nous parle d'humanité, de courage et d'abnégation

LE JURY

LE PRÉSIDENT

- Le jury est présidé par **Monsieur Jean-Marie Rouart**, élu à l'[Académie française](#) au fauteuil 26, le 18 décembre 1997.
 - [Officier de la Légion d'honneur](#), officier de l'ordre national du Mérite et commandeur des Arts et des Lettres, il est essayiste, journaliste et romancier.
 - Parmi les [nombreuses distinctions liées à ses travaux littéraires](#), il a reçu le prix Interallié en 1977 pour *Les Feux du pouvoir*, le prix Renaudot avec son roman *Avant guerre* en 1983 et, en 2022, le prix Du Guesclin pour *Napoléon ou la Destinée*.
 - En 1985, il reçoit le prix de l'Essai de l'Académie française pour *Ils ont choisi la nuit*, consacré à des écrivains qui se sont suicidés.



Il est accompagné par un autre académicien :

- Monsieur **Andreï Makine**, membre de l'[Académie française](#)
 - Andreï Makine est né en Sibérie et grandit avec sa grand-mère qui lui transmettra la culture et la langue française.
 - Il obtient l'asile politique en 1987 en France où il sera professeur de langue et de culture russe à Sciences Po et à l'Ecole Normale Supérieure.
 - Il est naturalisé français en 1996 après l'obtention du [prix Goncourt](#) et du prix Médicis pour *Le Testament Français*. Il est par ailleurs lauréat de la grande médaille de la francophonie en 2000.



LA VICE-PRÉSIDENTE

- Madame **Françoise Dumas**, [Présidente de la CNIH](#)
 - Françoise Dumas succéda à Jean-Marie Bockel à la présidence de la CNIH en mai 2024.
 - Elle fut [députée du Gard](#) de juin 2012 à juin 2022.
 - Elle fut [Présidente de la Commission de la Défense nationale et des Forces armées](#) de l'Assemblée Nationale.
 - Elle est également officier de la réserve opérationnelle de la Marine nationale.



LES MEMBRES DU JURY

Le jury est composé des personnalités suivantes :

- **Président** : Jean-Marie Rouart, Membre de l'Académie française
- **Vice-Présidente** : Madame Françoise Dumas, députée honoraire, présidente de la CNIH
- Madame Rose-Marie Antoine, ancienne directrice générale de l'ONACVG, membre de la CNIH
- Monsieur Serge Barcellini, président du Souvenir Français
- Madame Jeannette Bougrab, conseillère d'Etat, membre de la CNIH
- Monsieur Alexis Brézet, directeur de la rédaction du Figaro
- Général Christophe de Saint-Chamas, gouverneur des Invalides
- Madame Anne Dulphy, professeur d'histoire contemporaine, membre de la CNIH
- Monsieur Jean-Vincent Holeindre, professeur de science politique
- Père Alain Maillard de La Morandais, prêtre
- Monsieur Andreï Makine, Membre de l'Académie française
- Monsieur Denis Mondon, magistrat, membre de la CNIH
- Monsieur René Peter, Président de la Fédération Nationale André Maginot (FNAM)
- Madame Cécile Pozzo di Borgo, ambassadrice, préfète
- Monsieur Patrick Remm, Président de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête (UBFT)
- Madame Marie-Pierre Richer, sénatrice, membre de la CNIH



LES CANDIDATS

Productions écrites par genre et par ordre alphabétique

Œuvre	Editeur	Genre	AUTEUR(S)
Itinéraire d'un enfant de Harki	Libre 2 Lire	Autobiographie	Rabah ZAOUÏ
L'arbre et la colline,	Les Presses du Midi	Roman	Philippe VAÏSSE
Lisa et Mohamed	Futuropolis	Bandes dessinée	Frey GOUST et Julien MAYALEN
Les Harkis, une tragédie française	Prestance	Bande dessinée	Axel GRAISELY et LoBé
Disparition	Hello éditions	Roman	Jacques BROCHARD
La passerelle	L'Harmattan	Roman	Ahcène GUERCIF
Itinéraire d'un harki, mon père	L'Harmattan	Roman	Michel MESSAHEL
Aldjia – Destin d'une fille et femme de harkis	Editions récits	Récit	Xavière OLHARAN
L'apaisement	Editions Plume Libre	Roman	Romuald OUDJANI (OLB)
Les hasards exagérés	7e Ciel Editions	Roman	Baya STREIFF
Un été chez Jida	Editions du Cherche Midi	Roman	Lolita SENE

Qui a sauvé des harkis ?	Editions Riveneuve	Actes de colloque ; Fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie, des combats du Maroc et de Tunisie	Sous la direction de Pierre VERMEREN
Héritage	Editions Dacres	Pièce de théâtre	Yakoub ABDELLATIF
Mémoire d'espoir		Cartes postales poésie mémorielle	Messaoud GADI
Echos de l'âme		Recueil de poésies	Marc BENREDJEM
Monographie comparative des hameaux de forestage de Largentière et de Beaurières : l'accueil et l'accompagnement des harkis en France, en Ardèche et dans la Drôme, à l'issue de la Guerre d'Algérie	Université Paris Nanterre (Paris 10), sous la direction d'Annick Lacroix.	Mémoire du master 2 : « Les sociétés modernes et contemporaines dans les mondialisations. »	Rachid BENAZRINE

Productions audiovisuelles et autres

Œuvre	Genre	Auteur(s)
HarkisDordogne.com	Site internet	Gérard GENTE
A la croisée des mémoires	Court-métrage	Michel TALATA
5 articles de presse + Blog AFP Making of	Enquête journalistique AFP	Lucie PEYTERMANN

III- LA CNIH

QU'EST CE QUE LA CNIH ?

La CNIH est le résultat de l'impulsion donnée par le Président de la République le 20 septembre 2021 lors de sa demande de pardon aux Harkis. Ses missions sont encadrées par la [loi du 22 février 2023](#).

LES DEUX VOLETS DE LA COMMISSION

- Le **volet « réparation »**, dans le cadre duquel la CNIH indemnise les Harkis et leurs familles passés dans les structures d'accueil et d'hébergement.
- Le **volet « reconnaissance »**, qui représente un travail historique, mémoriel et prospectif.

LE VOLET RÉPARATION

- La CNIH supervise le dispositif de réparation mis en place et opéré par l'[ONaCVG](#) (Office nationale des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre). Ce dispositif propose une indemnisation à tous les Harkis et leurs familles ayant séjourné dans les camps, hameaux de forestage ou autres types de sites offrant droit à réparation, à hauteur de :
 - 2000 € pour moins de trois mois,
 - 3000 € pour les séjours de plus de trois mois mais de moins d'un an,
 - 1000 € par année supplémentaire de séjour.
- Au 12 septembre 2024, on compte environ 32 737 demandes reçues, et plus de [20 743 dossiers traités](#) dont :
 - 16 333 personnes indemnisées
 - 3 467 dossiers rejetés,
 - 1 017 recours gracieux présentés.
 - [139 936 000 € d'indemnisations versées](#).
 - 8 567,7 € d'indemnisations en moyenne.

LE VOLET RECONNAISSANCE

- Le travail de reconnaissance recouvre [beaucoup d'activités très variées](#). L'objectif est de recueillir et mettre en valeur la parole des Harkis, afin d'[apaiser les mémoires](#) et de raccrocher leur destin tragique et singulier au roman national français. Parmi ses activités notables :
- **Le travail d'expertise historique** tel qu'il a mené à la proposition d'ajout de nouvelles structures d'accueil.
- **Ses déplacements réguliers** : La CNIH s'est déplacée régulièrement, afin de rencontrer les Harkis et leurs familles, sur 18 sites différents. Elle a fait le choix de [dialoguer avec tous les représentants d'associations de Harkis qui y sont disposés](#).
- **Le traitement des demandes issues du terrain** (et relayées pour le reste dans le rapport d'activité de la Commission) et en particulier :
 - La signature du protocole DILCRAH-CNIH le 23 février 2022, visant à faciliter la procédure de plainte pour les Harkis et leurs descendants victimes de harcèlement ou de discrimination.
 - La convention tripartite entre le Souvenir français, l'ONaCVG et la CNIH, signée le 19 avril 2023 et ayant vocation à contribuer à la rénovation de sépultures abandonnées d'anciens Harkis dans les cimetières communaux.

- Le lancement d'un travail conjoint avec le ministère de la Culture, afin de répondre à la demande plusieurs fois identifiée d'amélioration de la visibilité et de la promotion de l'histoire des Harkis dans les différents secteurs de la culture.
- La mise en place d'un partenariat avec la DGESCO, qui vise à mettre à disposition des professeurs des ressources pédagogiques ainsi qu'une liste de témoins disposés à intervenir dans les classes.
- **Le lancement du site internet harkis.gouv.fr** : opérationnel depuis le 16 mai, le site est pensé pour contribuer à la construction d'une mémoire apaisée. Ce site de référence sur l'histoire des Harkis contient du contenu pédagogique et historique relu par les spécialistes et par des représentations d'associations. Au service des Harkis et de leur mémoire, ce site poursuit les objectifs suivants :
 - fournir des actualités sur le travail de la CNIH, dans une démarche de [transparence](#) ;
 - mettre des [éléments scientifiques et pédagogiques à disposition de tous](#), et en particulier du public scolaire, dans le but de mieux faire connaître l'histoire des Harkis, et de l'intégrer au mieux au récit national ;
 - permettre aux Harkis et à leurs familles de déposer des [témoignages](#) de toute nature, ayant vocation à être publiés sur le site.
- **La création du Prix général François Meyer, Prix de la CNIH.**
- **Les projets liés à [la conservation et la mise en valeur des témoignages précieux des Harkis et leurs familles](#) :**
 - La signature d'un protocole d'accord pour le recueil des témoignages oraux des Harkis et de leurs familles dans les Alpes Maritimes.
 - Le partenariat avec le Service historique de la défense et la Documentation française pour le recueil de témoignages dans un studio éphémère mis en place près des locaux de la commission.
- **Le lancement d'un travail conjoint avec l'ONF**, dans l'optique de développer le travail de mémoire lié aux hameaux de forestage.
- **Le mandat d'expertise historique 2024**, qui donne aux historiens la missions ambitieuse d'établir, à terme, un [bilan d'ensemble des conditions de vie](#) qu'ont connues les Harkis et leurs familles à leur arrivée en France [à l'intérieur des structures mais aussi en dehors de celles-ci](#).
 - Le mandat d'expertise préconise qu'une attention spéciale soit portée aux sujets suivants : les conditions de scolarisation et la perte de chance ; les difficultés particulières des femmes ; la vie en dehors des camps et des hameaux, avec les souffrances et les réussites qui y sont attachées.
 - L'année 2024 devra permettre de poursuivre les ambitions de ce mandat d'expertise et de produire des travaux s'intéressant aux conditions de vie des Harkis en dehors des structures d'accueil.

TABEAU DE BORD DES ACTIVITÉS DE LA COMMISSION AU 9 SEPTEMBRE 2024

Nombre de commissions « réparation »	32
Nombre de dossiers présentés	20 743
Nombre de personnes indemnisées	16 333
Nombre de dossiers rejetés	3 467
Nombre de recours gracieux présentés	1 017
Montant total des indemnisations	139 936 000 €
Montant moyen de l'indemnisation	8 567,7 €
Âge moyen d'indemnisation	65,9 ans
Durée moyenne de séjour indemnisée	5,1 ans
Nombre de Harkis ou de descendants dont la parole a été écoutée	440
Nombre d'articles de journaux, de reportages radio et TV	72
Nombre de visites de terrain effectuées	20
Nombre de candidatures pour le Prix annuel de la Commission	19
Nombre d'associations / sites référencés	23
Nombre de témoignages publiés sur le site harkis.gouv.fr	122
Indicateur de fréquentation du site harkis.gouv.fr en nombre de visiteurs	112 520
Indicateur de fréquentation du site harkis.gouv.fr en pages vues	626 551

Dossier de presse
Prix du Général François Meyer
Remise du prix le 2 octobre 2024

Fait le 16 septembre 2024
à Paris